



SCHWEIZERISCHER BUNDES RAT  
 CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE  
 CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Präsidentialverfügung

Décision présidentielle

Decisione presidenziale

14. Sep. 1989

1608

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Rapport d'activité 1985 - 1988 de la  
 Commission de coordination pour la  
 présence de la Suisse à l'étranger

Berne, 23 août 1989

Au Conseil fédéral

Vu la proposition du DFAE du 23 août 1989,

Rapport d'activité 1985-1988 de la  
 Commission de coordination pour la

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé:

- Il est pris acte du "Rapport d'activité 1985 - 1988" de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger.
- La Commission est autorisée à adresser ledit rapport à la presse et aux milieux intéressés.

Conformément à l'art. 8 de l'OCF précitée, la Commission a établi, à l'attention de votre Conseil, son rapport d'activité pour la période administrative 1985-88. Elle a adopté ce document lors de son Assemblée plénière du 26 juin 1989.

Au cours de ces quatre dernières années, la Commission s'est efforcée d'améliorer la coordination entre ses membres, ainsi que l'information générale sur notre pays, notamment, sous forme de films et de documentation écrite. La période en question a été marquée par une forte présence dans les expositions universelles de Seville (1988) et par la mise en place de manifestations multilinguistiques, notamment à Calgary (1988) et Atlanta (1992). La fin de la période administrative est caractérisée par une activité particulièrement intense: préparation des concepts des expositions universelles de Seville (1992) et Gènes (1992), discussion de la participation suisse à l'EPCOT-CENTER (Orlando, Floride) et coordination du 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération à l'étran-

Pour extrait conforme,  
 Le secrétaire:

Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
X		EDA	10	-
	X	EDI	5	-
		EJPD		
		EMD		
		EFD		
X		EVD	5	-
X		EVED	5	-
X		BK	3	-
		EFK		
		Fin.Del.		



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT  
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, 23 août 1989

vorgesehen als  
Präsidualverfügung

Au Conseil fédéral

Rapport d'activité 1985-1988 de la  
Commission de coordination pour la  
présence de la Suisse à l'étranger

1. En date du 19 mars 1976, les Chambres fédérales ont adopté une loi instituant une Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger; les dispositions d'exécution ont été fixées dans une ordonnance approuvée le 20 octobre 1976 par votre Conseil.

La présidence dudit organe a été assurée successivement par MM. Spühler (1976-1978) et Brugger (1979-1982), anciens Conseillers fédéraux, par M. Huber (1982-1986), ancien Chancelier fédéral, puis par M. Pini (dès 1986), Conseiller national.

Conformément à l'art. 8 de l'OCF précitée, la Commission a établi, à l'intention de votre Conseil, son rapport d'activité pour la période administrative 1985-88. Elle a adopté ce document lors de son Assemblée plénière du 28 juin 1989.

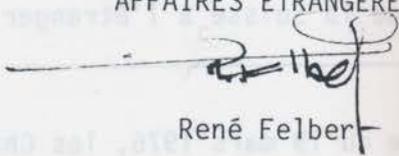
2. Au cours de ces quatre dernières années, la Commission s'est efforcée d'améliorer la coordination entre ses membres, ainsi que l'information générale sur notre pays, notamment sous forme de films et de documentation écrite. La période en question a également été marquée par une forte présence dans les expositions universelles (1985: Tsukuba; 1986: Vancouver; 1988: Brisbane) et par la mise sur pied de diverses manifestations multidisciplinaires, notamment à Rouen (1986), Calgary (1988) et Atlanta (1988). La fin de la période administrative a été caractérisée par une activité particulièrement intense: préparation des concepts des expositions universelles de Séville (1992) et Gênes (1992), discussion du projet de pavillon suisse à l'EPCOT-CENTER (Orlando, Floride) et coordination du programme du 700ème anniversaire de la Confédération à l'étranger.

3. Le rapport d'activité de la Commission a été adopté à l'unanimité par ses membres; il a donc aussi rencontré l'approbation des représentants de la Chancellerie fédérale, du DFI, du DFEP et du DFTCE.

La Commission a l'intention de présenter ledit rapport aux médias et aux autres milieux intéressés, dès que les textes français et allemand auront été imprimés.

4. Nous vous proposons de prendre la décision ci-jointe.

DEPARTEMENT FEDERAL DES  
AFFAIRES ETRANGERES

  
René Felber

- Annexes: - Projet de décision du Conseil fédéral  
- Rapport de la Commission de  
coordination du 28 juin 1989.

## RAPPORT D'ACTIVITE 1985-1988

Rapport d'activité 1985 - 1988 de la  
Commission de coordination pour la  
présence de la Suisse à l'étranger

Vu la proposition du DFAE du 23 août 1989,

Vu le rapport du 28 juin 1989 de la Commission de coordination pour la  
présence de la Suisse à l'étranger,

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé:

1. Il est pris acte du "Rapport d'activité 1985 - 1988" de la Commission de  
coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger.
2. La Commission est autorisée à adresser ledit rapport à la presse et aux  
milieux intéressés.

Pour extrait conforme,  
Le secrétaire:

Documentation (Président: N. Schwab, ORST)  
- Film (M. Zvander, OFI)  
- Affaires juridiques (M. Borel, Secrétaire COCO)

## R A P P O R T   D ' A C T I V I T E   1 9 8 5 - 1 9 8 8

---

### 0. Introduction

Créée en 1976 par une loi fédérale, la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger (COCO) a essentiellement pour buts l'amélioration de l'information générale sur la Suisse et la coordination des activités de ses membres issus des secteurs public, semi-public et privé. Elle s'occupe dès lors aussi bien de documentation écrite et de films que de semaines suisses et d'expositions universelles, voire de télévision par satellites. Le Conseil fédéral l'a en outre chargée récemment de mettre sur pied un programme de manifestations à l'étranger en vue du 700ème anniversaire de la Confédération.

Conformément à l'article 8 de l'OCF qui la régit, la Commission présente ci-après son troisième rapport d'activités quadriennal. Ce document porte sur la période 1985 - 1988.

### 1. Membres

Présidée en début de période administrative par M. Karl Huber, ancien Chancelier de la Confédération, la Commission travaille depuis l'été 1986 sous la direction de M. Massimo Pini, Conseiller national tessinois. La vice-présidence est confiée à un haut fonctionnaire du DFAE, actuellement M. Walter Fetscherin. Les membres sont des représentants, au plus haut niveau, des principales institutions intéressées au rayonnement de la Suisse à l'étranger.

Quelques changements importants ont eu lieu au début de la période administrative, le Vorort et la Télévision suisse faisant leur entrée au sein de la Commission, tandis que la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique et l'Union des villes suisses la quittaient; les préoccupations de ces deux derniers organismes et de leurs secrétariats respectifs sont logiquement davantage tournées vers l'intérieur du pays que vers l'étranger.

### 2. Infrastructure à disposition et séances

Le secrétariat de la Commission est rattaché au Département fédéral des affaires étrangères et il traite aussi de nombreuses demandes de documentation, films, drapeaux, cassettes, appui à des semaines suisses, etc émanant des représentations diplomatiques et consulaires. Il compte actuellement trois collaborateurs.

Le bureau exécutif et l'assemblée plénière délèguent certaines tâches à des groupes et sous-groupes de travail qui déploient présentement leurs activités dans les secteurs suivants:

- documentation (Président: M. Schwab, ONST)
- film+TV (M. Zeender, DFI)
- semaines suisses (M. Borel, Secrétaire COCO)

- expositions universelles (M. Schaller, DFAE)
- Chine (Mme Widrig, DFAE)
- 700<sup>ème</sup> anniversaire à l'étranger (M. Fetscherin, DFAE).

Sa propre infrastructure étant modeste, la Commission doit compter sur le soutien actif de ses membres pour la réalisation de ses projets. C'est ainsi que l'ONST s'occupe de la production du dépliant-poster et Pro Helvetia de celle des feuilles d'information, que l'OSEC a organisé le concours d'idées pour l'Expo universelle de Séville et met régulièrement à disposition des coordonnateurs pour l'organisation de semaines suisses et que le service des expositions de l'ONST assure généralement la réalisation technique des pavillons d'hôte d'honneur. Ce système de répartition des tâches fonctionne assez bien, mais il trouve aussi ses limites au niveau des disponibilités en personnel des organisations membres.

En ce qui concerne les séances, on relèvera que l'assemblée plénière siège en moyenne deux fois par an et le bureau exécutif trois fois. On constate une sensible augmentation des réunions des groupes de travail au cours de la période 1987-88, en raison de la préparation de projets importants (pavillon suisse à l'Expo de Brisbane, ainsi qu'aux J.O. de Calgary, semaines suisses d'Atlanta, cassette multimédias, etc). Le tableau ci-après donne un aperçu de cette évolution:

<u>Organes</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1985-88</u>	<u>1981-84</u>
Assemblée plénière	2	1	2	4	9	8
Bureau exécutif	4	4	3	3	14	19
GT "Documentation"	2	2	4	5	13	11
- Sous-GT	3	-	3	5	11	-
GT "Film+TV"	3	3	3	4	13	14
- Sous-GT	1	2	5	4	12	17
GT "Semaines suisses"	3	3	8	1	15	14
- Sous-GT	1	-	3	4	8	5
GT "Expositions universelles"	1	5	4	2	12	13
- Sous-GT	4	5	4	5	18	17
GT "Chine"	-	-	-	1	1	-
GT "700 <sup>ème</sup> "	-	-	-	1	1	-
	24	25	39	39	127	118

Relevons encore que la Commission a tenu une "Klausur" à Locarno les 13 et 14 octobre 1988 et que ce fut l'occasion pour elle de rédéfinir ses objectifs et ses priorités.

### 3. Activités de la Commission

#### 3.0. Généralités

La période administrative 1985-88 a été fort riche en manifestations multidisciplinaires organisées ou coordonnées par la Commission. La mode des expositions universelles s'est intensifiée ces dernières années et la Suisse a participé à trois de ces rendez-vous mondiaux: Tsukuba

(1985), Vancouver (1986) et Brisbane (1988); des semaines suisses de grande envergure ont également été mises sur pied à Rouen (1986) et à Atlanta (1988), alors qu'un mini-centre suisse était créé à Calgary à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver (1988). Tournée vers l'avenir, la Commission a par ailleurs entrepris les premières études en vue d'une participation à l'Expo Sévilla 92 et de la création d'un pavillon suisse permanent à l'EPCOT Center, Orlando (Floride); ces deux derniers projets constituent les "figures de proue" du programme de la COCO pour ces prochaines années, avec la coordination des manifestations du 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération à l'étranger.

Les dossiers traditionnels (documentation générale, film, collaboration avec les mass médias et notamment la télévision) n'ont pas pour autant perdu de leur importance.

### 3.1. Coordination

Eu égard à l'autonomie des membres de la Commission, réaffirmée dans la loi qui régit celle-ci, la coordination ne peut être imposée d'en haut; il n'y a dès lors pas une seule et unique politique de présence suisse à l'étranger, les objectifs culturels ou scientifiques n'allant pas nécessairement dans le même sens que ceux des secteurs économique, touristique ou politique. La coordination pratiquée par la Commission n'est pas contraignante; elle passe par l'information réciproque, certaines prises de conscience multidisciplinaires et l'union des forces pour quelques projets communs cofinancés par la Commission. Cela n'est pas toujours enthousiasmant, cela tient parfois davantage de l'intérêt propre à chaque organisation que de la politique globale, mais cela avance ... à petits pas.

### 3.2. Priorités

En principe, la Commission se fixe des priorités régionales, sectorielles et thématiques.

En ce qui concerne les premières, la présente période administrative a été placée sous le signe de l'Amérique du Nord, du Japon, et de la France. Dans la perspective de 1992, ces priorités régionales ont toutefois été modifiées lors de la récente "Klausur" de la Commission et elles porteront désormais sur l'Europe des Douze et plus particulièrement sur les pays voisins.

Pendant les années 1985-88, 1'260'000 francs ont été consacrés à des actions dans les régions prioritaires, ce qui représente 32% des dépenses totales de la Commission et 76% des frais d'opérations. L'Amérique du Nord, avec 800'000 fr., a reçu la "part du lion" (Bicentenaire de la Constitution américaine, circulation de l'exposition "Sports d'hiver", semaines suisses d'Atlanta, mini-centre suisse de Calgary), tandis que 340'000 fr allaient à la France (participation multidisciplinaire à diverses foires françaises, semaines suisses de Rouen) et 120'000 fr au Japon (avant tout pour plusieurs publications en japonais). Rappelons aussi que deux des trois expositions universelles auxquelles la Suisse a participé entre 1985 et 1988 ont eu lieu dans des régions prioritaires, soit à Tsukuba (1985) et Vancouver (1986).

Quant aux priorités sectorielles, elles n'ont pas été modifiées depuis la création de la Commission. La documentation écrite et les moyens audiovisuels continuent à bénéficier d'une part importante des crédits disponibles, soit respectivement 25 et 33%.

Lors de sa "Klausur" d'octobre 1988, la Commission a réaffirmé sa priorité thématique en faveur de la Suisse politique (démocratie directe, fédéralisme, neutralité, etc) qui est beaucoup moins connue à l'étranger qu'on ne l'imagine généralement; de plus, aucun organisme suisse n'est spécifiquement compétent pour l'information y relative.

Les sommes consacrées aux priorités régionales et sectorielles représentent 90% des dépenses de la Commission; c'est là le reflet d'une politique cohérente pas trop marquée par le "principe de l'arrosoir" ...

### 3.3. Expositions universelles

#### 3.31. Préavis

Comme déjà relevé, ce secteur revêt une importance croissante et il faut reconnaître que les trois dernières expositions universelles ont rencontré un succès exceptionnel auprès du public. La succession presque ininterrompue de ces manifestations pose néanmoins des problèmes financiers et organisationnels et les représentants de la Suisse au Bureau International des Expositions (B.I.E.) appuient tous les efforts faits en faveur d'une moindre fréquence des dites expositions. Lorsque celles-ci sont enregistrées, il est en effet souvent difficile de renoncer à une participation, à la fois pour des raisons politiques et économiques.

Au cours de ces 4 ans, la Commission a émis des préavis négatifs concernant une présence aux expositions spécialisées de Plovdiv (1985; thème: Jeunes inventeurs), Milan: ("Triennale", 1987; architecture et urbanisme) et Glasgow (1988; horticulture). Après bien des hésitations, elle s'est prononcée en faveur d'une participation à l'Expo de Brisbane (1988; loisirs); ses décisions concernant Osaka (1990; horticulture) et Gênes (1992; le navire et la mer) étaient encore à l'étude à fin 1988. En revanche, suite à un préavis positif de la Commission, celle-ci a été chargée par le Conseil fédéral d'établir un projet de pavillon suisse pour l'Expo de Séville (1992), première grande exposition universelle depuis celle d'Osaka (1970).

#### 3.32. Tsukuba (Japon; 1985)

Le principe d'une participation à cette manifestation qui avait pour thème "L'habitat et son environnement - science et technologie au service de l'homme chez lui" a été admis, en 1983, aussi bien par le Conseil fédéral que par le Parlement et ce suite à un préavis positif de la Commission. Le pavillon suisse a connu une histoire assez mouvementée, puisque le concept initial, basé sur le "Swissorama" du cinéaste Heiniger, a dû être abandonné moins d'un an avant l'ouverture de l'exposition, ses qualités techniques n'ayant pas répondu à l'attente de la Commission.

La Suisse a finalement présenté à Tsukuba un pavillon centré sur la thématique de l'eau, avec un immense panorama photographique de l'Engadine (80m x 7m) et un film projeté sur grand écran et mettant en évidence l'importance de l'eau dans la vie helvétique; diverses attractions électroniques (simulation d'un orage avec pluie "authentique"), un stand d'information et un restaurant servant des spécialités suisses complétaient ce pavillon qui a rencontré un grand succès (près d'1 mio. de visiteurs) et a fréquemment retenu l'attention des journalistes japonais.

La conception de cette présentation émanait de MM. Danuser et Haegler et la réalisation technique en avait été confiée à l'entreprise Sulzer, sous la direction de l'OSEC.

Finalement, le crédit, voté en deux fois par l'Assemblée fédérale (4,9 mio. + supplément de 2 mio.), n'a pas été entièrement utilisé et les dépenses se sont élevées à 5,75 mio. de francs.

### 3.33. Vancouver (Canada; 1986)

Suite à un préavis positif de la Commission, le principe d'une participation suisse à cette exposition centrée sur la thématique des "transports et communications" a successivement été approuvé par le Conseil fédéral, puis par le Parlement en décembre 1984 et mars 1985. Le pavillon suisse dont la réalisation technique avait été confiée à la Foire suisse d'échantillons à Bâle était reconnaissable de fort loin grâce à l'immense "Swatch" qui dominait sa façade; à l'intérieur, le visiteur trouvait de nombreux produits de notre industrie des transports (y compris trois véhicules solaires ayant participé au "Tour de Sol"), une présentation générale de la Suisse sous forme de film "(Spirit of Switzerland", de l'ONST), une amusante attraction touristique-culturelle ("Jollyball"), un stand d'information et un restaurant typique. Par ailleurs, les transports publics de l'Expo (monorail, télécabines) avaient été installés par des entreprises suisses.

Le concept retenu par la Commission et établi par "Fabrik Atelier am Wasser" à Zurich a été en partie critiqué par les médias de notre pays (notamment l'"Erlebnisweg" et le film) qui l'ont trouvé terne et peu original. Notre pavillon s'inscrivait certes dans la ligne des autres pavillons européens, mais il apparaissait beaucoup moins vivant que les présentations nord-américaines. L'erreur a probablement consisté à trop compter sur l'apport technologique des milieux économiques dont on attendait par ailleurs un soutien financier, ce qui a quelque peu conditionné l'agencement intérieur du pavillon; or, les expositions universelles ne sont plus des vitrines où l'on place les dernières découvertes industrielles et où se nouent des contacts commerciaux; elles sont devenues de gigantesques "shows" à l'intention du grand public.

Malgré ses défauts, notre pavillon a attiré plus d'un million de visiteurs et notre restaurant a été l'un des rendez-vous gastronomiques les plus appréciés de l'Expo.

La journée suisse a eu lieu le 1er août en présence du Conseiller fédéral Léon Schlumpf et, tout au long des 6 mois d'ouverture, de nombreux groupes culturels suisses ont animé l'Expo et notre pavillon.

Le budget (4 millions à la charge de la Confédération et 1 million à celle des milieux économiques) a pu être largement respecté, puisque les dépenses totales se sont élevées à 4,2 mio. (Confédération: 3,2 mio.). Comme déjà mentionné, un cofinancement de la part du secteur privé n'apparaît pas comme une solution satisfaisante, car il implique aussi certaines exigences au niveau de l'aménagement du pavillon, ce qui ne facilite pas l'élaboration d'un concept et d'un message cohérents.

### 3.34. Brisbane (Australie, 1988)

Consacrée à la thématique des "Loisirs à l'âge de la technologie", l'Expo de Brisbane a constitué l'un des événements marquants des fêtes du Bicentenaire de l'Australie. D'abord quelque peu sceptique à l'égard de ce projet et désireuse de mettre plutôt l'accent sur les autres manifestations évoquant la fondation de ce pays, la Commission s'est ravisée, lorsqu'il est apparu que seule ladite exposition serait une véritable "tribune internationale". Le Conseil fédéral et le Parlement ont donné suite à son préavis positif dans le courant de l'année 1987.

Le concept de notre présence à Brisbane a été établi par l'agence de relations publiques Dr. Rudolf Farner à Zurich, puis affiné avec le concours de la Foire suisse d'échantillons de Bâle (MUBA) responsable par la suite de sa réalisation technique; ces deux entreprises ont constitué une "communauté de travail" responsable du projet vis-à-vis de la Commission.

Notre pavillon a été placé sous le thème d'un "voyage à travers la Suisse". Un télésiège transportait les visiteurs qui découvraient divers aspects de notre pays au cours d'un circuit d'une dizaine de minutes et avaient ensuite la possibilité de pratiquer le ski sur une piste de neige artificielle, sous la conduite de moniteurs expérimentés. Un centre d'information relié à plusieurs banques de données situées en Suisse et disposant aussi de diverses installations vidéo, un kiosque et un restaurant complétaient cette présentation de notre pays.

Le programme culturel s'est avant tout concentré sur la journée officielle, le 1er août 1988, et il a notamment vu la participation de nombreux groupes suisses venus de toutes les régions d'Australie. L'hôte d'honneur était le Conseiller fédéral Delamuraz.

Le pavillon suisse a rencontré un très grand succès et il a accueilli près de 3 millions de visiteurs. Comme à Tsukuba et Vancouver, le restaurant a aussi beaucoup contribué à la bonne renommée de la présentation de notre pays. Dans l'ensemble, les réactions des médias australiens et suisses ont été fort positives, même si, ici ou là, le "message" a été considéré comme trop unilatéralement touristique.

Le crédit de 9,7 mio. de fr. n'a pas été dépassé; la "communauté de travail" aurait d'ailleurs dû prendre à sa charge un éventuel excédent de dépenses.

### 3.35. Séville (Espagne; 1992)

Le Conseil fédéral a chargé la Commission de préparer un projet de pavillon suisse pour cette première grande exposition universelle depuis celle d'Osaka (1970). Un concours d'idées a dès lors été organisé, par l'intermédiaire de l'OSEC, et un jury désigné par la Commission s'est

penché sur les 92 projets proposés. Cinq d'entre eux ont été retenus et leurs auteurs ont été priés de les développer. Le choix définitif interviendra au cours du premier semestre 1989.

### 3.36. EPCOT-Center Orlando (Floride)

Par l'importance du public atteint et des sommes investies, EPCOT-Center présente de nombreuses analogies avec les expositions universelles et c'est la raison pour laquelle l'étude des avantages et inconvénients d'une éventuelle participation suisse a été confiée à la Commission de coordination. Ce projet a souvent été évoqué dans des milieux privés, notamment touristiques, et les dirigeants du Walt Disney World, dont fait partie l'EPCOT-Center, souhaitent vivement qu'un pavillon suisse vienne s'ajouter aux onze déjà existants (Mexique, Norvège, Chine, RFA, Italie, USA, Japon, Maroc, France, Grande-Bretagne, Canada). La Commission s'était déjà penchée sur une telle invitation il y a une dizaine d'années, mais elle l'avait déclinée pour des raisons financières. La question est redevenue d'actualité à la suite d'un voyage à Orlando de M. Hug, Directeur de l'OFIAMT.

La Commission est cette fois-ci entrée en matière et elle a chargé la maison Suter + Suter d'une étude de faisabilité, englobant aussi les aspects financiers et plus particulièrement le sponsoring. Ce rapport est attendu pour janvier 1989.

### 3.4. Semaines suisses et autres manifestations multidisciplinaires

Des manifestations d'une certaine importance ont été organisées en Finlande (1986), à Rouen (1986), Calgary (1988), Atlanta (1988) et Madrid (1988).

La Commission a profité de la visite dans notre pays du Président Koivisto pour inviter ses membres à mettre sur pied un large programme suisse en Finlande et elle a elle-même soutenu financièrement certains de ces projets; mentionnons quelques points dudit programme: expositions dans les vitrines du centre d'Helsinki, séminaire économique, conférence du Conseiller fédéral Stich, semaines du cinéma suisse à Helsinki et dans 4 autres villes, exposition "Art concret en Suisse" à Helsinki et Tampere. Le public finlandais a fait bon accueil à ces diverses manifestations et la couverture par les mass médias a été excellente.

Les semaines suisses de Rouen comprenaient plusieurs volets: pavillon d'hôte d'honneur à la foire, décoration et animation de la zone piétonne, conférences et autres manifestations culturelles en ville, émissions TV et radio.

Le pavillon suisse était notamment consacré à "Swiss Timing", à la Croix-Rouge, au tourisme et à la gastronomie. Il a accueilli près de 130'000 visiteurs en 12 jours.

De son côté, FR 3 Normandie (public-cible: 2,5 mio. d'habitants) a consacré près de 6 heures d'émissions à notre pays; notons en particulier la diffusion d'une émission sur le cinéma suisse englobant notamment le film "Mérette", de J.J. Lagrange.

Dans l'ensemble, l'opération "Rouen" a suscité l'intérêt d'un large public.

La Commission a également soutenu quelques activités (notamment conférences du prof. J.-F. Aubert) à l'occasion du Bicentenaire de la Constitution américaine (1987).

Une présence suisse multidisciplinaire a également été assurée lors des J.O. de Calgary (1988). A l'instar de ce qui avait été réalisé à Sarajevo (1984), un mini-centre a été ouvert au coeur de la cité canadienne, avec le soutien de l'ONST, de "Swiss Timing", du Comité "Lausanne 94" et des milieux olympiques suisses. Le "Restaurant of Switzerland", de présentation fort attrayante, a été ouvert pendant 3 mois (décembre 87 - mars 88) et il a bénéficié d'une excellente renommée; il a été utilisé par le comité "Lausanne 94" pour toutes ses invitations de représentants des médias et des fédérations internationales et "Swiss Timing" y a organisé des concours rencontrant un grand succès. En revanche, les milieux sportifs n'y ont guère recouru pour leurs réceptions et le centre n'a pas joué son rôle de pôle médiatique pour les interviews de nos médaillés olympiques. Les objectifs généraux ont donc été atteints dans les domaines du tourisme et de la gastronomie, ainsi que pour la promotion de "Lausanne 94", mais le bilan est moins favorable dans une perspective plus multidisciplinaire.

Quant aux semaines suisses d'Atlanta (1988), elles ont été organisées sur la lancée de l'ouverture d'une ligne Swissair Zurich-Atlanta.

La manifestation-phare en a été l'exposition "200 years of Swiss Painting 1730 - 1930: from Liotard to Le Corbusier" mise sur pied en un temps record par l'Institut suisse pour l'étude de l'art et qui a attiré près de 80'000 visiteurs. Divers cycles de conférences et séminaires ont eu lieu dans les principales universités d'Atlanta; notons en particulier l'exposé du Professeur Rohner, Prix Nobel de physique, au Georgia Tech.

Le principal shopping center de la Georgie (500'000 clients par semaine) accueillait de son côté un "Showcase Switzerland", englobant de nombreuses expositions, la vente de produits suisses, une animation quotidienne (folklore, jazz, mimes), ainsi qu'un stand d'information.

L'invitation en Suisse d'une équipe de la chaîne TV CBS s'est avérée très positive. L'équipe d'Atlanta, prise en charge par l'ONST, a en effet réalisé une remarquable émission sur notre pays, d'une durée de 50 min. et qui a été diffusée à une heure très favorable (entre 21 et 22 h; taux d'écoute: 13 %). Ce film a par la suite été acquis par la Commission, en vue d'une utilisation dans les pays anglo-saxons.

Les semaines suisses d'Atlanta ont dans l'ensemble permis d'atteindre un large public et, grâce notamment à la télévision, elles ont eu un impact considérable.

A l'occasion du voyage officiel en Suisse du chef du gouvernement espagnol F. Gonzales, l'Association économique hispano-suisse a mis sur pied une vaste opération promotionnelle à Madrid. Cette semaine suisse a notamment englobé des volets culturels (cinéma, musique classique et jazz, danse, expositions, conférences), gastronomique et économique

pavillon suisse pour cette première grande exposition universelle depuis celle d'Osaka (1970), un concours d'idées a des lors été organisé, par l'intermédiaire de l'ONST, et un jury désigné par la Commission a été

(symposium, séminaires avec la participation du Secrétaire d'Etat Blankart); une animation folklorique et touristique a également eu lieu au coeur de la capitale abondamment décorée de drapeaux suisses. La Commission a apporté son soutien, notamment financier, à ce riche programme qui a suscité beaucoup d'intérêt, aussi de la part des médias espagnols et suisses.

La Commission a par ailleurs contribué financièrement à la circulation de certaines expositions (1985-86: "La Suisse et les sports d'hiver", USA; 1985: "Boîtes à musique", Paris), à l'élargissement du programme de "Tecno Suiza" de l'OSEC (1985: Mexique; 1986: Brésil), à une présence multidisciplinaire dans les foires françaises (1985: Bordeaux + Lyon; 1986: Marseille + Dijon; 1987: Bordeaux + Lyon; 1988: Marseille) et à de nombreuses autres manifestations (1985: Reutlingen/RFA; Strasbourg; Osaka; 1986: Vienne; Middletown/USA; 1987: Hambourg; Luxembourg; Sacramento/USA; New Bern/USA; 1988: Nagoya/Japon; Strasbourg; Kulmbach/RFA; Lisbonne; Nigéria; Krems/Autriche).

### 3.5. Documentation

La Commission s'occupe principalement de documentation générale sur la Suisse. Le dépliant-poster, le "Schweizer Brevier" de Kümmerly et Frey, les feuilles d'information et la cassette "A la rencontre de la Suisse" constituent les éléments essentiels du matériel à disposition. Une enquête faite auprès de toutes les représentations suisses à l'étranger a confirmé qu'il répondait de manière adéquate à la plupart des besoins.

Tiré jusqu'ici à 3,3 mio. d'exemplaires (1,1 mio. au cours de la présente période administrative) et produit par l'ONST, le dépliant-poster de notre Commission est avant tout destiné aux écoliers et étudiants; il est distribué par nos ambassades et consulats, ainsi que lors des foires et expositions. Il existe actuellement en 33 langues; le texte de base de l'écrivain Herbert Meier est rarement modifié, alors que les statistiques sont adaptées lors de chaque réédition et que la photo-poster (la dernière en date présente le Lavaux et le lac Léman) est remplacée tous les 2 ans.

La Commission a par ailleurs acquis près de 70'000 ex. du "Schweizer Brevier", à l'intention d'enseignants et de journalistes s'intéressant à notre pays. Cet ouvrage existe en 6 langues (français, allemand, italien, anglais, espagnol, japonais).

En étroite collaboration avec Pro Helvetia, la Commission a développé un système de feuilles d'information, à plusieurs niveaux, allant du général au plus spécifique. Au cours de ces dernières années, l'accent a été avant tout porté sur les feuilles d'information générale ("La Suisse, une et diverse", "Etat et politique", "Structure sociale", "Education et formation", "Culture" I et II) et leurs diverses versions linguistiques (français, allemand, anglais, espagnol, portugais, arabe et japonais) ainsi que sur les cartes géographiques. Dans une phase ultérieure seront produites les feuilles abordant des thèmes plus précis (ex.: littérature, partis politiques, armée, sécurité sociale).

La cassette "A la rencontre de la Suisse" qui compte quatre volumes, également offerts séparément, a été largement distribuée au cours de cette période quadriennale et elle sera prochainement épuisée. La Commission a dès lors chargé son groupe de travail "Documentation" d'établir un concept pour un nouvel ouvrage de prestige, destiné notamment aux bibliothèques, aux milieux universitaires et à diverses personnalités étrangères. L'idée d'une cassette multimédias (un livre, un glossaire, une cassette vidéo et un quatrième élément tel que disque compact ou autre) a finalement été retenue et elle devrait se concrétiser d'ici 1991 sous forme de "Cadeau du 700ème anniversaire de la Confédération".

La Commission acquiert par ailleurs, de cas en cas, des ouvrages qui lui paraissent utiles dans la perspective des représentations suisses à l'étranger (ex.: "Die Schweiz", des Editions Kohlhammer, Stuttgart).

### 3.6. Film + TV

Ce secteur d'activités de la Commission a pris une importance accrue au cours de ces dernières années et ce tout particulièrement sous l'angle TV.

La SSR collabore étroitement avec les principales chaînes TV étrangères, notamment dans le cadre de diverses unions internationales, et ce généralement sur une base commerciale. Elle entretient toutefois aussi des contacts avec des sociétés TV du Tiers-Monde aux moyens financiers limités et contribue aux programmes de télévision par satellites de TV 5 et 3 SAT (respectivement 278 et 347 heures en 1987); contrairement aux échanges traditionnels, ces dernières activités visent avant tout au rayonnement de la Suisse à l'étranger et elles entraînent des dépenses non négligeables qu'il est difficile de mettre intégralement à la charge du concessionnaire radio-TV suisse. Le Conseil fédéral a dès lors estimé qu'il convenait d'encourager cette plus large diffusion de programmes suisses à l'étranger; le crédit annuel de la Commission de coordination a été augmenté pour permettre l'octroi d'un soutien financier à la SSR (1988: 200'000 fr, mais ce montant sera porté à 500'000 fr en 1989). Il convient toutefois de souligner que la Commission soutenait déjà de cas en cas la remise gratuite de programmes à des télévisions du Tiers Monde, estimant qu'il s'agissait là d'un moyen efficace de marquer une présence dans des régions où notre pays est fort peu connu sur le plan culturel.

La Commission s'est également penchée sur un projet de réutilisation d'émissions de la SSR sous forme de "Vidéo-Magazine". Une première tentative confiée à une entreprise privée s'est soldée par un échec. Radio Suisse Internationale établit actuellement un nouveau concept qui devrait mieux répondre aux besoins d'un public-cible étranger.

Le cinéma suisse, si important pour l'image de notre pays, rencontre bien des difficultés à trouver sa voie à l'étranger. La Commission qui se trouve à la croisée des chemins de la culture et de l'économie, fait son possible pour favoriser la commercialisation des films suisses hors du pays. Elle a financé une étude de faisabilité concernant la participation suisse à EUROAIM, grand marché du film européen, et

contribue régulièrement aux frais de sous-titrage de films de fiction invités à des festivals étrangers.

La Commission n'a pas pour autant renoncé à son secteur d'activités traditionnel, celui des films documentaires. Elle a étoffé son catalogue d'une trentaine de nouveaux titres et acquis 260 nouvelles copies 16 mm; pour tenir compte de l'évolution de la demande, elle a aussi complété son offre par des cassettes vidéo (achat de 820 cassettes). Notons qu'une partie de celles-ci avaient été commandées à l'occasion de la rencontre Reagan-Gorbatchev, à Genève (1985), et qu'elles avaient été mises à disposition des médias du monde entier.

Le système de prêts, basé sur les agences ONST et les représentations diplomatiques et consulaires, ainsi que sur un dépôt central bernois, fonctionne bien. Pendant la présente période administrative, 15'000 prêts ont été enregistrés et ils ont permis d'atteindre plus d'1 million de spectateurs. Les droits TV ayant été acquis pour la plupart de nos documentaires, ces derniers sont également prêtés à des chaînes TV; les 70 films ainsi diffusés entre 1985 et 1988 ont été vus par plusieurs dizaines de millions de téléspectateurs.

Enfin, la multivision a été présentée dans le cadre d'une quinzaine de foires internationales ou semaines suisses.

### 3.7. 700ème anniversaire de la Confédération

La Commission a été chargée de coordonner un programme d'activités pour célébrer aussi à l'étranger le 700ème anniversaire de la Confédération. Dans une première phase (fin 1988), elle a procédé à une large consultation des représentations suisses à l'étranger. Le futur programme qui devra être affiné au cours de l'année 1989, comprendra probablement les volets suivants:

- information des mass médias (dossiers de presse largement diffusés, programmes offerts gratuitement aux chaînes radio-TV étrangères, invitations de journalistes et d'équipes TV en Suisse)
- organisation de manifestations culturelles (tournées de grands ensembles, présentation à l'étranger de certains spectacles du 700ème, conférences et séminaires, etc)
- circulation mondiale de l'exposition "fédéralisme" de Pro Helvetia
- présentation du film "Visages suisses" qui sera réalisé par plusieurs des meilleurs cinéastes de notre pays
- participation multidisciplinaire à de nombreuses foires internationales (pavillons d'hôte d'honneur, etc)
- large distribution de la cassette multimédias et d'un "calendrier du 700ème"
- organisation de fêtes du 1er août plus animées que d'ordinaire, notamment à l'intention des Suisses de l'étranger (diffusion du nouveau film de Swissair, réceptions, musique, etc).

La Commission a confié la réalisation de ces divers projets à plusieurs nouveaux groupes de travail.

### 3.8. Chine

Vu l'importance de ce pays et l'ouverture qui semblait se dessiner au fil des ans, la Commission a pris l'initiative de réunir tous les milieux suisses intéressés aux relations bilatérales. Divers projets ont été examinés, notamment dans la perspective du 40ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques (1990) et du 700ème anniversaire de la Confédération (1991). Ces efforts risquent toutefois d'être compromis en raison des derniers développements politico-militaires survenus en Chine (juin 1989).

### 3.9. Divers

La Commission a également poursuivi ses activités dans divers domaines où les compétences étaient mal définies par le passé (ex.: drapeaux, disques et cassettes avec l'hymne national).

Elle a en outre mandaté Radio Suisse Internationale d'étudier la réalisation de cassettes de musique suisse (N.B. En 1984, RSI avait déjà produit pour la COCO, avec la fanfare de l'Armée suisse, le disque "Chansons et marches patriotiques suisses" qui comprend aussi l'Hymne national). Ce mandat s'est concrétisé par la production d'une première cassette de musique folklorique suisse fort représentative des diverses régions de notre pays. RSI entreprendra des démarches analogues dans d'autres domaines musicaux (jazz, variétés, etc).

Dans un tout autre secteur, celui de l'enseignement, la Commission s'est associée à Pro Helvetia et au Fonds national suisse de la recherche scientifique pour mettre sur pied une "Swiss Chair" à l'Université de Stanford, l'une des plus renommées des États-Unis; l'engagement pris porte sur 3 ans et l'expérience a commencé avec l'année scolaire 1988-89; ladite chaire est actuellement occupée par un économiste, le professeur de la Grandville, de Genève.

## 4. Aspects financiers

Le crédit de la Commission a été adapté au cours de la présente période administrative; il a passé de 2'692'500 fr pour les années 1981 à 1984 à 3'950'000 fr en 1985 - 88; il se rapproche enfin des estimations présentées dans le message du 9 avril 1975 (env. 1,2 mio. par an), lors de la création de la Commission.

Pendant la dernière période quadriennale, les dépenses se sont réparties comme suit entre les 3 principaux secteurs d'activités:

Documentation écrite:	986'371.--
Film+TV+multivision:	1'296'013.--
Frais d'opérations:	1'643'280.--
	<hr/>
	<u>3'925'664.--</u>

On constate que les crédits à disposition ont été presque entièrement utilisés.

Il convient toutefois de souligner que les dépenses pour les expositions universelles de Tsukuba (1985), Vancouver (1986) et Brisbane (1988) ont été couvertes par des crédits ad hoc et que ceux-ci sont beaucoup plus importants que les moyens financiers ordinaires de la Commission; la participation aux trois manifestations précitées a en effet coûté près de 19 millions de francs.

##### 5. Image de la Suisse

Eu égard à sa composition et à ses attributions, la Commission suit évidemment avec attention l'évolution de l'image de la Suisse à l'étranger.

Plusieurs études effectuées ces dernières années ont contribué à une meilleure approche de ce problème.

Il convient de mentionner en premier lieu "Helvetia au miroir" (1988), où le professeur Yves Fricker présente les résultats d'une analyse faite dans le cadre d'un programme du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

De son côté, l'ONST a chargé l'Institut Allenspach de sonder nos voisins allemands au sujet des Suisses et du tourisme dans notre pays (1988). La Commission a aussi contribué au financement de cette enquête.

Une étude autrichienne, réalisée par l'Institut Gallup en 1986, contient également de nombreux éléments intéressants la Suisse.

En règle plus artisanale, notre Commission procède aussi parfois à des sondages, notamment par le biais de questions subsidiaires insérées à la fin de concours organisés lors de semaines suisses ou dans des foires internationales.

De manière générale, l'image de la Suisse à l'étranger reste bonne, même si l'on enregistre certaines différences en fonction du public. L'élite politique et économique est souvent très positive à l'égard de notre pays et le grand public véhicule des clichés plutôt favorables, alors que les mass médias sont plus critiques à notre égard et mettent en

exergue des faits divers qui ne sont pas toujours à notre avantage. Les événements de ces derniers mois (criminalité économique, scandales financiers, etc.) tendent évidemment à renforcer ce courant.

Dès que l'on s'éloigne quelque peu de nos frontières, les connaissances du grand public sur la Suisse ne dépassent guère le domaine des clichés; l'image qui s'en dégage est presque uniquement touristique (beaux paysages, propreté, tranquillité) et économique (fromage, montres, chocolat, "pays cher").

L'élite économique et politique pousse un peu plus loin sa réflexion; elle est certes aussi séduite par les attraits touristiques de notre pays, mais en connaît mieux les rouages économiques, notamment industriels et bancaires; les Suisses apparaissent alors comme des partenaires dignes de confiance, travailleurs, compétents et précis; les critiques (abus du secret bancaire, égoïsme, sentiment de supériorité) sont aussi plus souvent formulées dans ces milieux, même s'ils apprécient globalement notre pays.

Si l'on excepte une neutralité assez largement connue, la Suisse politique, scientifique et culturelle ne retient qu'épisodiquement l'attention de l'étranger; nos institutions démocratiques suscitent certes l'intérêt des spécialistes, mais même l'élite étrangère ne saisit que rarement les subtilités de leur fonctionnement. Quant à la Suisse de la Croix-Rouge et de la solidarité, elle n'apparaît guère dans les sondages d'opinion. Enfin, la Suisse scientifique et culturelle est très souvent ignorée même de nos plus proches voisins qui ont tendance à "annexer culturellement" nos savants et nos artistes...

## 6. Conclusions

Au fil des ans, la Commission est devenue un instrument indispensable et fort apprécié de ses membres. Les rencontres régulières au plus haut niveau, l'information réciproque sur les projets en cours, l'analyse des convergences, la collaboration dans le cadre de nombreuses réalisations sont désormais des acquis et aucun des membres ne songerait plus à y renoncer.

La Commission est néanmoins consciente de ses limites et elle ne caresse pas l'espoir de susciter l'intérêt du monde entier pour notre petit pays. Elle vise avant tout à une information objective et multidisciplinaire, en mettant un accent particulier sur le secteur audio-visuel et en suivant de près ses développements techniques.

La présence de la Suisse à l'étranger s'est quelque peu renforcée au cours de ces dernières années. D'une part, les membres de la Commission ont souvent reçu des moyens financiers plus importants pour leurs propres activités; de son côté, la SSR accorde davantage d'attention que par le passé à la diffusion de ses programmes à l'étranger et la télévision par satellites représente, potentiellement, un pas de géant dans la direction d'une meilleure connaissance de notre pays; les expositions universelles de Tsukuba, Vancouver et Brisbane ont aussi permis de poser quelques jalons fort remarquables sur trois continents différents. Enfin, par sa documentation, ses films, ses expositions, ses semaines suisses,

la Commission contribue également, de manière souvent peu spectaculaire, à modeler une certaine image de la Suisse à l'étranger. Il convient toutefois de ne jamais oublier que cette image se forge avant tout dans le pays-même, par l'attitude du douanier ou de l'homme de la rue à l'égard du touriste ou du réfugié, de l'hôtelier envers ses clients, du patron à l'égard de ses ouvriers étrangers, mais aussi par la manière de légiférer, de se préserver certains avantages ou de reporter parfois sur autrui les inconvénients auxquels on souhaite échapper....

Zustimmung der Finanzdelegation der eidg. Räte vom 30. August 1989 wird

COMMISSION DE COORDINATION POUR LA  
PRESENCE DE LA SUISSE A L'ETRANGER  
Le Président: Le Secrétaire:

*Maurice Pini* *Ch. Borel*  
(Pini) (Borel)

1. Das EFD (EZY) wird ermächtigt, Kredite im Gesamtbetrag von höchstens Fr. 1'320'000.-- in den Voranschlag 1990 einzustellen bzw. bei nachgewiesener Dringlichkeit (Kreditbegehren von 23.8.89, Fr. 716'000.-- s. Beilage) mit dem zweiten Nachtrag zum Voranschlag 1989 (mit gewöhnlichem Vorschuss) anzuhängen.

2. Das EFD (EZY) wird ermächtigt, Kredite im Gesamtbetrag von höchstens Fr. 500'000.-- für folgende Vorhaben in den Voranschlag 1990 einzustellen:  
- Versuche mit Videoanlagen zu Überwachungszwecken (Fr. 100'000.--)  
- Personalverschiebungen: Nahverkehr für auswärtige Verwendungen, Nachdienst usw. (Fr. 400'000.--).

3. Das EFD (EZY) wird ermächtigt, die notwendigen Verpflichtungen für 1989 sofort einzugehen (Art. 26 Abs. 1 FinG). Bei der Beschaffung der Motorfahrzeuge ist vorgängig das Einverständnis der zentralen Bewilligungsstelle für Dienstwagenbeschaffungen einzuholen.

Für geliehenen Auszug,  
der Protokollführer:

*[Handwritten signature]*

Abteilung	Anz.	Akten
IDA	2	-
IDI	3	-
IFD	3	-
IFG	2	-
IFH	5	-
IFE		
IFJ		
IFK	2	-
IFL	12	-